



b) Mesures conservatoires

Avez-vous pris des mesures pour limiter les dommages ?

Non

Oui ; - Nature (étançonnement, placement d'une bâche, ... ) : .....

.....  
- Date à laquelle ces mesures ont été prises : .....

- Coût : .....

Date :

Signature(s) :

**ATTENTION !**

Seuls les dégâts mentionnés dans votre demande pourront faire l'objet d'une indemnisation ; signalez donc **TOUS LES DEGATS QUE VOUS AVEZ CONSTATES**. N'oubliez pas de fournir **TOUTES LES PREUVES NECESSAIRES** ; des photos sont fortement recommandées.

Le présent formulaire ainsi que toutes ses annexes doivent être transmis en deux exemplaires